



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# FRANCE 3



## BRETAGNE

### INSTANCE DE PROXIMITÉ

## 12 juin 2019

## Compte-rendu de la réunion du 12 Juin 2019 à Brest

### Vos représentants de proximité :

- Catherine Carlier (SNJ)
- Carole Collinet (CGT)
- Valerie Marquet (CGT)
- Vincent Texier (CGT)
- Excusé : Marc-André Mouchère (CFDT)

### Présents pour la Direction :

- Jean-Michel Le Guennec – Directeur de France 3 Bretagne
- Marie Preschoux – Responsable des Ressources Humaines en Bretagne
- Sylvie Marc Mallet – Responsable Communication Interne en Bretagne

### Invitée :

- Marianne Paul – Médecin Santé au Travail en Iroise

Les Représentants de proximité ont lu en préambule un liminaire pour dénoncer le manque d'implication de la direction des moyens de fabrication. (Retrouver liminaire pour une chaise vide en pièce jointe).

## Ressources Humaines/ Finances/ communication interne

### Santé au travail

Bilan médecine du travail à Brest en 2018, 13 consultations.

Il est loin le temps de la visite annuelle. Maintenant, le délai est passé à 5 ans. Mais la moyenne de consultation est tous les 3 ans et le délai peut être ramené à 2 ans pour une surveillance renforcée.

La conclusion du docteur Marianne Paul « depuis 2017, [nous avons un] contexte d'incertitude concernant le devenir de la locale de Brest et concernant le devenir du poste de mixeur. Vécu professionnel difficile pour les salariés dans ce contexte ».

### Bilan absences santé 1 er trimestre 2019 France 3 Bretagne

Premier constat : il n'y a pas eu d'accident de trajet ni d'accident du travail.

Il y a une diminution significative du nombre d'arrêts courts mais contrebalancé par une augmentation d'arrêts longue maladie. 9 personnes sont en arrêts longue maladie. Une augmentation de 11,89% d'absences santé toutes natures confondues, comparé au 1er trimestre 2018.

A Brest en 2018, une personne a eu deux arrêts, de 90 et 38 jours. En 2019, deux personnes ont eu des arrêts de 90 jours.

A Rennes en 2018, au sein de la rédaction, 19 personnes ont eu au moins 1 jour d'arrêt. En 2019 ce sont 13 personnes dont 3 en longue période.

Au sein de l'encadrement à Rennes, 2 adjoints sont en arrêts longue maladie.

Ce qui explique le recours incessant à des journalistes inscrits dans le vivier et qui officient *ponctuellement dans l'encadrement*.

### **Situation de la rédaction**

Il est question d'un malaise pour le moins pesant. Le 3 juin dernier, une motion de défiance a été faite à l'encontre du rédacteur en chef, Eric Lamotte. Ni les RP, ni les organisations syndicales n'ont tenu la plume. Il s'agit bien d'une démarche collective de la rédaction, des scriptes et des documentalistes. Les RP rappellent qu'il y a eu des avertissements fin 2018 (une lettre ouverte, une grève). Certes, la direction rappelle qu'elle a apporté des réponses, sur des remplacements, sur la programmation d'ateliers. Mais le traitement proposé n'a pas été apparemment à la hauteur ! Le lien de confiance est rompu. Le Directeur régional a qualifié cette motion de « *chasse aux sorcières* », il propose alors de mener à bien les ateliers, de dialoguer et de faire le point en septembre.

Depuis, le Directeur régional a fait parvenir une communication qualifiant la motion d'initiative « *ignoble et indigne* » pour finir par une demande d'un temps d'échange dans le but de trouver des réponses pour un meilleur fonctionnement collectif ! La direction a informé qu'une réunion serait organisée pour les personnels liés à la motion. Les élus des RP ont tenu à répondre au communiqué de la direction sur la motion de défiance.

### **Point Copil. Prévention des RPS**

Dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux à France 3 Bretagne, le comité de pilotage (COFIL), mis en place en janvier dernier, effectue un travail d'identification et d'évaluation des risques psycho-sociaux existants.

Des entretiens collectifs sont organisés. Ils sont menés par 4 représentants métiers membres du Copil et Laëtitia Giron, Psychologue pour le groupe JLO. Les premiers ateliers avec les rédacteurs en chefs adjoints et les journalistes ont démarré. L'organisation de ces entretiens a été communiquée par un courrier à tous les journalistes de la rédaction. Les dates arrêtées sont les 11, 18, 25 et 27 juin.

La synthèse de ces entretiens sera rédigée par le Copil et présentée au CODIR puis aux salariés en septembre prochain.

### **Communication interne : mise en place le FIL (confidentialité)**

Un nouvel outil de communication est proposé aux salariés. Il est sans obligation professionnelle d'y adhérer. Le système fonctionne en sphère étanche par cooptation avec un groupe fermé et identifié. Le système respecte la norme européenne RGDP sur la protection des données personnelles.

La sphère France 3 Bretagne est ouverte à tous les salariés de France 3 Bretagne.

### **Diversité et égalité des chances**

#### **Bilan Handicap**

Il n'est pas possible de faire un bilan concernant la filière car les équipes de la filière ont été sorties du tableau comparatif.

France 3 Bretagne comptait en 2018, 16 travailleurs handicapés ; tout comme l'année précédente.

France 3 Bretagne a un taux d'emploi de travailleurs handicap de 7,85 %. C'est supérieur à la moyenne requise qui est de 6 %.

Dans le cadre de la politique de prévention, il n'est pas nécessaire d'avoir une reconnaissance de travailleur handicapé pour bénéficier d'un aménagement de son poste de travail mais il est obligatoire d'avoir une préconisation de la médecine du travail. Un ergonome est passé adapter les postes de neuf salarié-e-s. Les élus ont demandé à ce que Brest puisse bénéficier d'une démarche similaire.

### **Formation « techniques de défense de reportage »**

Cette formation de sensibilisation en situation compliquée est très demandée. Les sessions sont rapidement complètes. D'autres dates ont été demandées.

### **Déploiement I-média 2-Brest**

Le sujet qui continue à crisper ! La direction a tout d'abord rassuré : pas d'inquiétude sur l'avenir du personnel ou sur les investissements.

Résumé de l'épisode précédent. Au cours du CSE de Mai dernier, le sujet I-média 2 avait été largement abordé dans cette instance. Au final la direction du réseau avait annoncé qu'elle différerait cette décision. Ö temps suspend ton vol ; la question pendant combien de temps ?

Avec cette implantation, la direction souhaite non pas supprimer deux postes (un poste de mixeur et un poste d'assistante) mais les faire évoluer.

Les RP rappellent qu'ils ne sont absolument pas opposés à l'implantation d'un outil comme I Media 2. Il y a même urgence car le serveur est obsolète. En revanche, il faut prendre en compte la particularité de la locale de Brest et qu'il ne peut y avoir un redéploiement des postes.

Pour faire évaluer les plans de charge des deux postes d'assistantes de la locale et celle des éditions, la direction propose que Marie Preschoux et Nelly Chevrier passent deux fois deux jours auprès de ces 2 salariés. « *En toute objectivité* ». Les RP dénoncent la méthode ; Il semble en effet difficile d'être juge et partie. Le débat a été plutôt vif et houleux. Marie Preschoux indique qu'il va y avoir réflexion sur le sujet. Deux jours plus tard, la direction proposait le recours à des consultants extérieurs pour mesurer la charge de travail de chacun des 2 postes.

### **CDDs : priorité de recours CDDs (CDD réguliers, CDDs locaux)**

La règle est d'avoir recours en priorité aux réguliers, de Bretagne ou d'autres régions. Une règle qui s'applique également à la Fabrique. La direction rappelle qu'elle sollicite les CDD les plus proches de notre antenne pour diminuer les frais de déplacement. Les RP s'interrogeaient car il leur semble que cette règle et cette pratique ne soient pas systématiquement appliquées.

### **Paie : 1/10 de congés payés. Identification sur bulletin de salaire**

Paiement du 1/10 pour les années 2013-2016 et l'indemnité 2016-2017 sont visibles sur la fiche de paie de Décembre 2018. En 2019, le calcul sera fait sur 2017-2018. Nous n'avons pas de dates connues pour son paiement.



**france•tv**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

### **Situation de l'emploi : postes vacants, mobilités, recrutements départs**

Au coca du mois de mai, **Benoit Thibaut** est nommé Chargé d'Édition Numérique. Son départ libère de fait un poste de Chef-Monteur. **Laureline Renno** est embauchée sur le poste de Scripte.

Un recrutement est en cours pour le poste d'assistante administrative du CSE basée à Rennes. Prévu au coca de juillet.

La direction met en consultation un poste de Rédacteur-Adjoint pour stabiliser l'organisation du service.

### **Accord Cadre sur le déploiement du projet d'entreprise**

Le compte à rebours est enclenché. Les salariés volontaires, qui ont un taux plein acquis et qui ont tous les critères requis, pourront quitter l'entreprise au plus tard le 31 décembre 2019.

La communication sur ce projet d'entreprise a été faite le 3 Juin prochain à l'ensemble du personnel. Pour aider les salariés dans leurs démarches, une assistante sociale tient une permanence deux jours par mois pendant tout l'été.

Chaque départ ne donnant pas lieu à un remplacement, la direction fera une étude d'opportunité sur chaque poste. Des périodes de remplacement peuvent être envisagées.

Pour ceux qui sont en retraite progressive, l'indemnité sera calculée sur le taux d'activité avant l'entrée dans ce dispositif.

Pour davantage de précision, vous pouvez vous rapprocher de vos élus, du service RH ou/et de votre responsable hiérarchique.

### **Fonctionnement instance de proximité**

Un représentant de proximité n'est pas remplacé systématiquement. Il peut donc être obligé dans certains cas de devoir rattraper ce qu'il n'a pas pu faire durant les journées de délégation ou lors des réunions. La direction annonce que c'est à voir au cas par cas. Les élus le réfutent.

Les autres points mis à l'ordre du jour n'ont pas été abordés. La réunion étant programmée sur une demi-journée, les RP ont décidé de s'en tenir aux horaires classiques.

L'ensemble des représentant-e-s de proximité a pris la décision, en accord avec les choix de planification de la direction, d'arrêter notre réunion à ce stade des débats, après 4h15 de tenue de l'instance de proximité.

Les points non abordés sont remontés au CSE et seront traités lors de la prochaine réunion de l'instance de Bretagne.

### **Prochaine réunion le 4 juillet 2019**

#### **Vos représentants de proximité CFDT**

**Catherine Carlier – Marc-André Mouchère**

#### **Vos Délégués syndicaux centraux**

**Vous souhaitez nous poser des questions ?**

**Contactez-nous au : 01 56 22 88 21**